

Date de publication : 27/05/2021	Délégués en exercice : 22
Date de convocation : 12/05/2021	Nombre de délégués présents ou <i>représentés</i> : 15 Votes : Pour : 15 - Contre : 0 - Abstentions : 0

Le 21 mai 2021, les membres du Bureau du Parc naturel régional du Marais poitevin, légalement convoqués, se sont réunis, à Coulon (79), sous la présidence de M. Pierre-Guy PERRIER, président.

Etaient présents ou *représentés* :

Au titre du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine  
Pascal DUFORESTEL

Au titre du Conseil régional des Pays de la Loire  
Pierre-Guy PERRIER

Au titre du Conseil départemental de Charente-Maritime  
Catherine *DESPREZ*  
Stéphane *VILLAIN*

Au titre du Conseil départemental des Deux-Sèvres  
Séverine VACHON

Au titre du Conseil départemental de Vendée  
François BON  
Arnaud CHARPENTIER (visioconférence)

Au titre des communes de Charente-Maritime  
Stéphane COUTTIER  
Didier TAUPIN

Au titre des communes des Deux-Sèvres  
Catherine TROMAS  
Elmano MARTINS

Au titre des communes de la Vendée  
Bernard BORDET

Au titre des EPCI de Charente-Maritime  
Jean-Pierre SERVANT

Au titre des EPCI des Deux-Sèvres  
Anne-Sophie GUICHET

Au titre des EPCI de la Vendée  
Gilles BOUTEILLER (visioconférence)

Plan de relance : demandes de subvention auprès des Directions Régionales de l'Environnement, de

**l'Aménagement et du Logement de la Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire**  
Parc naturel régional du Marais poitevin • 2, rue de l'église • 79510 Coulon • Tél. 05 49 35 15 20  
correspondance@parc-marais-poittevin.fr • [pnr.parc-marais-poittevin.fr](http://pnr.parc-marais-poittevin.fr)



## Plan de relance : demandes de subvention auprès des Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Nouvelle Aquitaine (DREAL) et Pays de la Loire

### Contexte

Dans le cadre du Plan de relance, le Parc peut bénéficier de financements supplémentaires pour la mise œuvre de ses actions auprès des DREAL Nouvelle Aquitaine et Pays de la Loire.

Aussi, il est proposé au Bureau de valider les actions ci-dessous ainsi que les plans de financement afférents :

> Aménagements pastoraux des communaux du Marais poitevin : cette fiche actions a pour objectif la réalisation de deux aménagements pastoraux à La Bretonnière et à Sansais pour un montant global de 24 000 €.

Le Parc interviendra sous délégation de maîtrise d'ouvrage des communes concernées.

Fiche actions :	Montant en €	Financements	Montant en €
Gestion des communaux			
Aménagements pastoraux	20 000	DREAL Nouvelle-Aquitaine	19 200
Animation / suivi des travaux	4 000	autofinancement	4 800
TOTAL	24 000		24 000

> Valorisation des milieux naturels du Marais poitevin : cette fiche actions a pour objectif la réalisation de travaux d'aménagements pastoraux et de travaux en faveur de la Trame verte et bleue à Maillezais pour un montant global de 50 000 €.

Fiche actions :	Montant en €	Financements	Montant en €
Prairies Naturelles			
Aménagements pastoraux	39 100	DREAL Pays de la Loire	50 000
Projets Trame Verte et Bleue Maillezais	3 900		
Animation / suivi des travaux	7 000		
TOTAL	50 000		50 000

### Décision

Après en avoir délibéré, le Bureau décide d'autoriser le Président à :

> solliciter les DREAL Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire au titre du plan de relance pour les actions précitées ;

> signer les conventions de partenariats afférentes ainsi que les conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage avec les communes concernées et tous les actes en découlant.

Fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus  
Le Président,

Pierre-Guy PERRIER